

Il y demande grâce pour ceux qui se serviront de son livre, miséricorde pour le donateur, et prononce l'anathème contre celui qui en privera l'Eglise, en ces termes : « Liber evangeliorum oblatur ad altare S. Stephani, *ex voto* (1) Abogardi episcopi. — Sit utenti gratia, — largitori venia, — fraudanti anathema (2). »

Saint Rémi, archevêque de Lyon et grand aumônier de l'empereur Lothaire, fit aussi don, vers l'an 850, au même autel de Saint-Etienne « ad altare S. Stephani, » d'un manuscrit sur vélin, à longues lignes, d'une écriture correcte, des œuvres de saint Augustin : « Sanctus Augustinus de Doctrina christiana et libri contra Manicheos. »

A côté de ces livres enchaînés ou conservés dans les coffres de fer du Trésor de Saint-Jean, se voyait aussi, dans le cloître, une collection de manuscrits formée, au ix^e siècle, par le célèbre diacre Florus, l'ami de Leidrade, à l'usage des clercs de l'école épiscopale qu'il dirigea longtemps et avec tant de distinction qu'on lui donna le nom de « Maître par excellence. » Il enseignait surtout la philosophie. Colonia prétend, dans son histoire littéraire de Lyon « qu'il prêtait, avec empressement, ses livres à ses amis, et qu'il en envoyait même à Trèves dont les écoles étaient alors si renommées (3). » La

(1) M. Léopold Delisle, membre de l'Institut et directeur de la Bibliothèque nationale, prépare en ce moment un travail très intéressant sur cette formule *ex voto*. Cette locution était dans les habitudes du ix^e siècle. Les donateurs d'un livre à l'autel d'une église ne faisaient pas réellement un *vœu*. Ils voulaient seulement enrichir le Trésor de leur église par le don d'un objet d'une grande rareté. Le célèbre Pentateuque, de Lyon, sur lequel M. Léopold Delisle vient de faire paraître une si savante publication qu'il m'a autorisé à reproduire dans mon livre : les *Manuscrits de Lyon* (Lyon, Georg, 1879), ce Pentateuque porte aussi, à la dernière page de la seconde partie, cette mention d'une écriture relativement moderne : « Liber oblatus ad altare S. Stephani *ex voto*. Emardus litterarius. »

(2) A la fin d'un manuscrit de Saint-Philibert de Tournus, conservé à la Bibliothèque nationale, on lit ces mots : Si quis eum abstulerit, anatema fiat ! Amen. »

Sur un missel du xiii^e siècle, conservé au Trésor actuel de Saint-Jean, on lit : « me possidet capella Beate Mariæ Magdalenæ » — cette chapelle est dans le transept de l'église.

(3) Ce prêt de livres se faisait aussi au monastère de Cluny, M. Léopold Delisle